

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires générales et résiduaires,
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Convocation¹

**Mardi 12 octobre 2021 – 14h00
Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles
Salle 206 et en visioconférence**

Mesures sanitaires

- ❖ La commission se tient de manière mixte (présentiel et en visioconférence), avec un encouragement aux prises de parole en présentiel. Le président de la commission, au minimum, est donc présent en salle ainsi que le secrétaire administratif.
- ❖ Priorité est donnée aux membres effectifs et suppléants de la commission.
- ❖ Une intervention est possible en visioconférence pour les membres de la commission qui suivent les débats en visioconférence.
- ❖ Les autres députés suivent la séance en visioconférence et peuvent intervenir à distance.
- ❖ Les collaborateurs des membres effectifs ou leurs suppléants sont autorisés en salle s'il reste de la place.
- ❖ Le port du masque est obligatoire, sauf lors des prises de parole.
- ❖ Il est interdit de s'asseoir sur les chaises sur lesquelles le pictogramme *ad hoc* a été apposé.
- ❖ Le vote se fait caméra allumée pour les personnes en visioconférence.

Ordre du jour

Réunion d'information relative au déroulement des réunions de la commission délibérative – phase d'adoption des recommandations et du rapport

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Toutefois, eu égard aux mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid-19, l'accès au Parlement est réservé aux personnes dûment autorisées. Le public peut, dès lors, suivre les débats via le lien <https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/>.

Composition de la commission

Présidence : Mme Magali Plovie

Vice-présidences : M. Hasan Koyuncu, Mme Aurélie Czekalski

Membres effectifs :

PS : Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu

Ecolo : M. Pierre-Yves Lux, Mme Magali Plovie, Mme Farida Tahar

MR : Mme Aurélie Czekalski, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

DéFI : M. Emmanuel De Bock, M. Michael Vossaert

PTB : Mme Elisa Groppi, M. Petya Obolensky

Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, M. Marc-Jean Ghysels, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouraghli

Ecolo : Mme Barbara de Radiguès, Mme Ingrid Parmentier, Mme Isabelle Pauthier, M. Tristan Roberti

MR : Mme Clémentine Barzin, Mme Viviane Teitelbaum, M. David Weytsman

DéFI : M. Jonathan de Patoul, M. Marc Loewenstein, M. Christophe Magdalijns

PTB : M. Youssef Handichi, Mme Stéphanie Koplowicz, M. Luc Vancauwenberge

Secrétaire administratif : M. Gaël Watteeuw (02 504 96 31 – gwatteeuw@parlementfrancophone.brussels)

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».